

## Affaire n° 03 - 20250828

## Conclusion d'un contrat de prêt à usage entre la Commune du Tampon et l'Etat

(Direction Générale Adjointe Aménagement du Territoire-  
Dominique Benoiel Sartre - Direction Patrimoine  
Économie – Service Patrimoine Habitat– Anne-Flora  
Morel)

### Soumise au Conseil Municipal Séance du jeudi 28 août 2025

Dans le cadre du renforcement des effectifs de la gendarmerie départementale, la Commune du Tampon a été sollicitée par le Commandant de la Gendarmerie de La Réunion afin de mettre à disposition un logement pour l'un de ses militaires.

La Commune est propriétaire d'un appartement de type T4 d'une superficie de 98 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée de l'immeuble « les Camphrier » situé au 117 rue Victor Hugo, qui comprend les pièces suivantes :

- 1 hall d'entrée
- 3 chambres
- 1 salon/salle à manger
- 1 cuisine
- 1 salle de bains
- 1 buanderie
- 1 varangue fermée
- 1 balcon

Afin de renforcer la présence des forces de l'ordre dans l'intérêt de la sécurité de la population tamponnaise, il est proposé de mettre à disposition de l'Etat, le logement communal sus-indiqué. Cette mise à disposition prendra la forme d'un prêt à usage (commodat), à titre purement gracieux, régi par les articles 1875 et suivants du Code civil.

Ce prêt est consenti aux conditions suivantes :

- Durée : 3 ans renouvelable tacitement, sans excéder douze ans ;
- Fourniture d'eau/électricité/internet/téléphone à la charge de l'emprunteur ;
- Menues réparations et entretien du logement à la charge de l'emprunteur pendant toute la durée de la mise à disposition ;
- Congés : à tout moment par l'emprunteur en respectant un préavis de trois mois et six mois avant le terme pour le prêteur.

A titre d'information pour le Conseil municipal, la valeur locative annuelle de ce bien est de dix-neuf mille huit euros (19 008 €), ce qui correspond à une valeur locative mensuelle de mille cinq cent quatre vingt quatre euros mensuel (1584 € / mois).

Document certifié conforme à l'original

<https://delib.mairie-tampon.fr>

Publié le 07/10/2025 à 11:04

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO 

ID : 974-219740222-20250828-03\_20250828-DE

**Il est proposé au Conseil municipal :**

- d'approuver la conclusion d'un contrat de prêt à usage entre la Commune du Tampon et l'État portant sur le logement cadastré BY0420 et aux conditions indiquées ci-dessus ;
- d'approuver le projet de contrat de prêt à usage ci-joint.

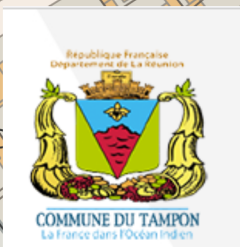
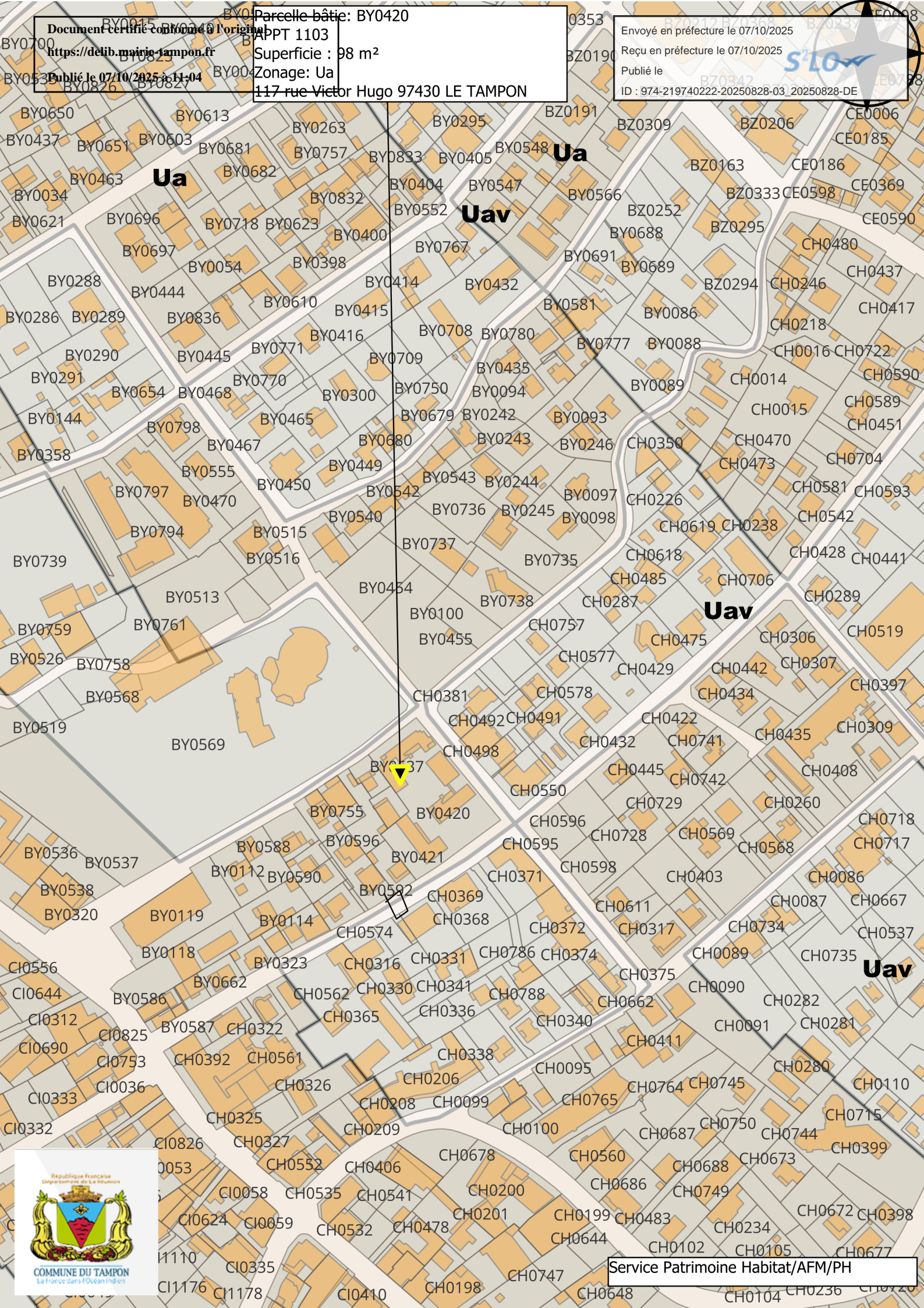
Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Maire,**

Document certifié conforme à l'original  
<https://delib.mairie-tampon.fr>  
Publié le 07/10/2025 à 11:04

Parcelle bâtie: BY0420  
APPT 1103  
Superficie : 98 m<sup>2</sup>  
Zonage: Ua  
117 rue Victor Hugo 97430 LE TAMPON

Envoyé en préfecture le 07/10/2025  
Reçu en préfecture le 07/10/2025  
Publié le  
ID : 974-219740222-20250828-03\_20250828-DE



Service Patrimoine Habitat/AFM/PH